Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

"Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"

Rendu des ateliers et pistes d'actions

24-26 octobre 2022
Fort-de-France, Martinique

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques
AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

SOMMAIRE

Introduction.....1

Fiches ateliers et pistes d'actions.....2

- *Atelier 1 : Sargasses, vers une approche globale ?*.....2
- *Atelier 2 : Eau et glissement de terrain*.....6
- *Atelier 3 : Construction : évolution des normes, renforcement et assurance*.....11
- *Atelier 4 : Eruption volcanique, séisme, tsunami : l'évacuation est-elle la seule réponse ? Comment préparer la population ?*.....14
- *Atelier 5 : Evolution du littoral et solutions durables : observation, anticipation et partage de l'information*.....18
- *Atelier 6 : De la relocalisation à la recomposition spatiale*.....22
- *Atelier 7 : Avant, pendant : l'alerte des populations en Outre-Mer et adaptation de la réponse de la sécurité civile*.....27
- *Atelier 8 : Risque technologique : évolution réglementaire, gestion de crise et prévention*.....31
- *Atelier 9 : Accompagnement des entreprises exposées aux risques majeurs*.....34
- *Atelier 10 : Fomation aux risques majeurs tout au long de la vie*.....37

Introduction

Constitué en décembre 2020, le groupe de travail « **Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs** » de l'AFPCNT a pour objectif de faciliter le partage d'expériences et de connaissances en lien avec les risques majeurs entre les territoires ultramarins.

Avec l'ensemble des participants au groupe de travail, il a été proposé de réaliser un séminaire annuel ultramarin sur les risques majeurs. Ce séminaire se déroulerait chaque année sur un territoire différent et accueillerait l'ensemble des représentants des groupes de travail ultramarins de l'AFPCNT pour se rencontrer, partager leurs savoir-faire et expériences et réfléchir à des pistes d'actions allant dans le sens du développement de la culture du risque et de la résilience des populations locales.

Le choix du territoire d'accueil de la **première édition de ce séminaire** s'est naturellement porté sur la **Martinique**, territoire pionnier en termes de **culture du risque** et de la prévention et particulièrement engagé pour le **développement de solutions innovantes** pour réduire les risques de catastrophes.

Du **24 au 26 octobre 2022**, l'AFPCNT et la **Collectivité Territoriale de Martinique** ont organisé le séminaire « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs » à Fort-de-France.

Cette première édition du séminaire tournant ultramarin de l'AFPCNT a réuni plus de **200 participants**, acteurs de la réduction des risques venant des territoires ultramarins, de la Caraïbe et de l'Hexagone : Martinique, Guyane, Guadeloupe, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-les Grenadines, Barbade, Cuba et Hexagone.

Lors de la deuxième journée du séminaire, les participants se sont rendus sur le terrain pour constater les risques majeurs (aussi bien naturels que technologiques) auxquels la Martinique est exposée. Ces ateliers avaient pour objectif de **réfléchir à des solutions innovantes** pour réduire la vulnérabilité des territoires aux risques majeurs et développer la résilience des populations face à ces risques.

Lors de la dernière journée de séminaire, les référents de chaque atelier ont présenté leurs conclusions et pistes d'actions.

Le présent document synthétise les différents débats et les thématiques traitées lors des ateliers ainsi que les **principales pistes d'actions** qui en découlent. Les restitutions des ateliers ainsi que les interviews des animateurs sont également disponibles sur le site internet de l'AFPCNT.

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs" Octobre 2022
Fiche atelier : "Sargasses : vers une approche globale?"

Rédaction : Marie-Eugénie Louvounou, Florence Menez, Céline Le Flour

Lucas Pernock, étudiant en DNMade graphisme au Lycée Victor Anicet, Saint-Pierre, Martinique, devant ces dessins sur les impacts sociaux et sanitaires des algues sargasses. Crédit : Bertrand Payet

• Problématique

L'ensemble du bassin caribéen est devenu vulnérable aux afflux massifs de sargasses. La prolifération de ces algues brunes depuis 2011 perturbe le fonctionnement des écosystèmes de différentes façons : apports de surplus de nutriments, risque d'introduction de nouvelles espèces, limitation de la lumière parvenant jusqu'au fond de l'océan, appauvrissement en oxygène. De plus, lorsqu'elles se dégradent sur les littoraux, ces algues produisent des émanations de gaz nauséabondes et toxiques. Les lieux d'échouage varient depuis 2018 mais aucune accalmie n'a pu être constatée et les impacts sur les lieux de vie sont nombreux : corrosion des matériaux et véhicules, toitures, etc.

Cette situation problématique entraîne d'importants impacts sanitaires, environnementaux et économiques. En particulier, une vigilance s'impose dès lors que la putréfaction des algues et les gaz générés présentent des dangers dont la connaissance reste à améliorer pour la population. Aussi, il convient de travailler à l'efficacité du dispositif de surveillance et de prévision des échouages comme aux réponses opérationnelles en matière de récupération, de stockage et de traitement des algues pour limiter les impacts en particulier humains. Les réflexions à mener portent sur les aspects sanitaires, techniques, et organisationnels.

• Résumé de l'atelier

L'atelier s'est déroulé toute la journée sur la commune du Robert, particulièrement affectée par la prolifération des algues sargasses. A partir de plusieurs présentations traitant des différentes étapes de la gestion des sargasses (du diagnostic aux impacts sur la santé) et d'une visite de terrain animée par Madininair, les participants ont pu développer leur connaissance du phénomène et appréhender les enjeux tant de collecte, de stockage que sanitaires.

• Animateurs et participants

L'atelier était co-animé par Marie-Eugénie Louvounou, représentant la collectivité territoriale de Martinique, Myriam Merad, présidente du conseil scientifique de l'AFPCNT, et Florence Ménez, anthropologue à l'Université de Bretagne Occidentale. La participation à l'atelier de nombreux acteurs martiniquais impliqués dans la prévention et la gestion du risque sargasse a permis de bénéficier d'un large panorama de connaissances et d'expériences sur la problématique. Quelques membres de l'AFPCNT de l'Hexagone et de La Réunion ont également participé à la rencontre.

• Mise en perspective de la problématique

Une approche globale du diagnostic à l'enquête sociologique

Afin de mieux appréhender le phénomène des algues sargasses, une approche globale du diagnostic à l'enquête sociologique est nécessaire. Ce type d'approche mobilise les différents acteurs de la prévention et de la gestion de ce risque. C'est sur ce fil conducteur que s'est déroulé l'atelier.

Prévention et prévision

Contrairement à d'autres risques climatiques, le risque d'échouage d'algues sargasses est plus difficile à prévenir. Philippe Palany, chef de projet sargasse à Météo France a présenté aux participants les différentes méthodes de prévision de ces échouages. En particulier, est utilisé le modèle Mothy qui sert également à simuler les dérives de nappes polluantes. P. Palany a insisté sur le besoin de mener des campagnes de mesures par drone. Il faudrait disposer de moyens dédiés à l'étude du phénomène pour obtenir des données plus précises.

Capteur posé par Madininair. Crédits : Bertrand Payet

Surveillance et diagnostic

Madininair est une association de loi 1901 dont la mission est de mesurer la qualité de l'air et d'identifier les différents polluants sur le territoire martiniquais. Du fait des dangers que les sargasses représentent pour la santé humaine, l'association Madininair a développé depuis 2015 un réseau de surveillance des gaz émis par la putréfaction des algues. Ces émanations sont composées d'un mélange d'ammoniac (NH3) et d'hydrogène sulfuré (H2S), deux gaz nocifs et nauséabonds. Afin de prévenir le risque lié à ces émanations, l'association a développé des capteurs permettant de mesurer quotidiennement la concentration de ces gaz dans l'air et donc l'exposition des populations. Les participants à l'atelier ont pu découvrir deux types de capteurs disposés chez l'habitant.

Ramassage de sargasses au Robert.
Crédits : Bertrand Payet

Valorisation et stockage

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a abordé la question du ramassage et du stockage. Les différentes actions menées par l'État en termes de collecte, de valorisation et de stockage des algues sargasses ont été présentées. Afin de mieux organiser la collecte et de prévenir la prolifération des algues sur le littoral martiniquais, des barrages ont été installés en mer.

Organisée par l'ADEME, la collecte d'algues se fait de manière mécanique ou manuelle, en mer - au niveau des barrages - ou sur les plages. Plus le ramassage est réalisé à un moment proche de l'échouage, moins les algues ont le temps d'émettre de gaz nocifs.

Le stockage des algues sargasses est également un enjeu majeur. D'une part se pose la question de la saturation des lieux de stockage. D'autre part, se pose celle de la durée du stockage. En effet, au fil du temps, la toxicité des algues augmente sur les lieux de stockage.

En 2018, le gouvernement a mis en place un plan national de prévention et de lutte contre les sargasses dans l'objectif de mieux connaître et de prévenir ce phénomène naturel. La deuxième phase du plan (Plan Sargasses II) a été lancée en 2022.

Aussi, depuis 2015, l'État a participé via la DEAL au financement de ces différents projets de stockage, de valorisation et de ramassage à hauteur de 26 millions d'euros. La Collectivité Territoriale de Martinique participe quant à elle à l'entretien et à la maintenance des barrages.

Deux projets de valorisation des algues sargasses ont été présentés : le projet « Terre d'Algues » et le projet « Pyrosar ». Le premier vise à produire des biomatériaux pour le secteur du BTP à partir des sargasses et le second a pour objectif de produire du charbon actif capable de fixer le chlordécone. Cependant, aucun de ces projets de valorisation n'a prouvé son efficacité à ce stade.

Impact sur la santé

Le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique a présenté les risques de l'exposition aiguë ou chronique aux émissions d'hydrogène sulfuré pour la santé des populations. Les effets d'une exposition à court terme sont mieux connus que les effets à long terme. Parmi ceux-ci, l'irritation des yeux et l'irritation des voies respiratoires sont les plus fréquents. Des consultations médicales mobiles sont organisées afin d'aller vers les populations affectées

Dessin de Lucas Pernock

Approche sociologique de l'impact des algues sargasses sur la population martiniquaise

Florence Menez et Alix Levain, deux anthropologues de l'Université de Bretagne-Occidentale ont présenté leurs travaux sur les algues sargasses et une comparaison avec le phénomène des algues vertes en Bretagne. Florence Menez a mené une soixantaine d'entretiens avec des habitants de Martinique exposés aux échouages de sargasses afin d'identifier leurs perceptions du phénomène.

Ces entretiens ont permis d'évaluer les modifications dans les modes de vie des acteurs sociaux affectés par les sargasses, les dégradations de leurs biens et de leur qualité de vie, et d'identifier les peurs, anxiétés et questionnements liées à ce phénomène. Des étudiants du Lycée Victor Anicet à Saint-Pierre, accompagnés par Florence Menez, ont réalisé plusieurs dessins représentant les perceptions du risque sargasse sur le territoire (voir photo ci-jointe).

- ## Propositions et perspectives

Les différentes présentations faites en atelier ont abouti aux pistes suivantes :

- **travailler à une approche globale et pluridisciplinaire** de ce risque. Cette approche globale doit impliquer les différents domaines et acteurs concernés : santé, prévention, économie, aménagement, etc.. ; Elle doit être menée sous le signe de la coopération.
- **créer une structure de gestion** permettant cette approche globale. La création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) co-porté par la Collectivité Territoriale de Martinique et L'État a été évoquée. Un GIP a vu le jour au lendemain du séminaire, tant en Martinique qu'en Guadeloupe.
- **collaborer à l'échelle de la Caraïbe** où plusieurs territoires sont concernés par ce risque. Les États caribéens pourraient à la fois partager leurs bonnes pratiques de gestion du risque sargasse et élaborer des communications conjointes de prévention.
- **améliorer la connaissance des impacts** notamment économiques et sociaux
- **améliorer la prévision** du phénomène

Par ailleurs, les participants ont insisté sur l'importance d'impliquer les populations aux travaux et enquêtes menés sur le sujet. Cette implication peut prendre plusieurs formes, par exemple celle de la création d'associations de proximité ou la réalisation de sondages et d'entretiens auprès des populations pourraient y participer. Les habitants du Robert ont exprimé une volonté forte d'être impliqués aux travaux menés par les acteurs locaux.

Enfin, la possibilité de développer la solidarité entre les communes impactées et les communes moins touchées par le phénomène a été évoquée. Ces partenariats pourraient prendre la forme de jumelages, comme c'est le cas pour le risque volcanique.

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs" Octobre 2022 Fiche atelier : "Eau et glissement de terrain"

Rédaction : Bernard Guézo

Atelier glissement de terrain en mairie de Fort-de-France le 25 octobre 2022. Crédit photo B. Guézo

• Problématique

Affectant particulièrement la Martinique et les Outre-Mer, les glissements de terrain sont parmi les risques naturels les plus complexes à prendre en charge. En effet, ils peuvent survenir de différentes façons : à la suite d'un séisme, de pluies torrentielles, de modifications anthropiques de l'environnement… Des signes avant-coureurs sont possibles mais leur détection n'est pas évidente.

Les glissements de terrain impactent souvent des zones à fort enjeux : secteurs résidentiels, infrastructures routières… Le grand glissement de terrain peut faire des victimes, il génère également des dommages importants. La question de la résilience à ce type d'événement se pose pour les gestionnaires du territoire et des infrastructures comme pour la population affectée.

Si la réalisation des travaux de confortement pose par leur importance des questions de financement, de technicité, de durée d'exécution, la prise en charge des populations est également problématique : évacuation des personnes en danger, relogement, expropriation éventuelle, accompagnement matériel et psychologique dans la durée, etc.

Pour traiter toutes ces questions et voir comment améliorer la résilience du territoire à cette problématique, l'atelier a analysé de façon croisée le cas du glissement de Cabassou survenu à Rémire-Montjoly (Guyane) le 19 avril 2000 et celui de Morne-Cabasse survenu à Fort-de-France (Martinique) le 2 août 2011.

• Résumé de l'atelier

A partir d'un regard croisé sur les deux grands glissements de Morne-Cabasse le 2 août 2011 à Fort-de-France (Martinique) et de Cabassou le 19 avril 2000 à Rémire-Montjoly (Guyane), d'une visite de terrain à Morne-Cabasse, les participants ont interrogé la notion de résilience tant des gestionnaires de la crise et du territoire que de la population. Les discussions ont mis en évidence la façon différente dont ces événements ont été traités et les défis qu'il a fallu relever en matière de réponse technique à apporter et d'accompagnement dans la durée des populations affectées. A l'issue de ces discussions, des propositions ont été formulées.

• Animateurs et participants

L'atelier était animé par la ville de Fort-de-France et l'AFPCNT avec la participation de la ville de Rémire-Montjoly (Guyane). Ont également participé : le commandant du SDIS de Guyane, la DEAL de Martinique, une élue de Saint-Joseph, la CTM, une habitante de Fort-de-France.

• Mise en perspective de la problématique à partir des deux cas étudiés

Intervenus en secteurs urbanisés, les deux glissements de Morne-Calebasse à Fort-de-France et de Cabassou à Rémire-Montjoly ont constitué des grands défis à relever tant pour les acteurs (gestion de crise, territoire et infrastructures) que pour la population. Intervenu le 19 avril 2000, le glissement de la colline de Cabassou fit 10 victimes. Mettant en jeu 300 000 m³ de terres, il a enseveli la RN3, une usine de yaourts et quelques habitations. Des signes avant-coureurs (déformation de la route) intervenus quelques jours avant n'aient pas été interprétés. Intervenue le 2 août 2011 après le passage de la tempête EMILY véhiculant d'énormes quantités d'eau, la coulée boueuse de Morne-Calebasse déstabilisa 2 ha de terrain. Sans faire de victimes, elle nécessita l'évacuation de 79 familles. Toutes les constructions affectées étaient autorisées. Plus de dix ans après, la gestion de cet événement est encore en cours. Les travaux confortatifs ont constitué le plus grand chantier des Caraïbes.

Glissement de terrain de Cabassou
Crédits : France Guyane

Paroi cloutée de confortement à Morne Calebasse.
Crédits : France Guyane

Les deux glissements ont donné lieu à des traitements très différents :

Glissement de Cabassou	Glissement de Morne-Calebasse
Décision de l'État de dévier la route nationale selon un nouveau tracé et d'élaborer un plan de prévention des risques mouvement de terrain pour « sanctuariser » les terrains dans les zones à risques (pas de nouvelles constructions). Contentieux des sinistrés (mise en cause de la responsabilité de l'État) qui ont été déboutés.	Décision du maire de Fort-de-France de conforter le terrain et de préserver la vie du quartier. Engagement communal pour : • Indemniser les familles évacuées et faciliter leur relogement. • Contribuer financièrement aux travaux (réalisation de parois cloutées). • aider les habitants Mobilisation par l'État du fonds Barnier pour répondre aux besoins ci-dessus (régime CATNAT). Engagement financier du Conseil général de la Martinique.

La gestion de ces deux événements a été interrogée sous l'angle de la résilience, considérée ici comme la capacité d'un groupe à se développer, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères.
Les deux événements ont été brutaux, inattendus. Ils ont généré de la même façon des mesures d'urgence pour secourir les personnes et/ou mettre en sécurité la population. Dans le cas de Cabassou, le bilan humain est lourd. La gestion des secours reste de ce fait le volet marquant de cet événement. Le glissement de Morne-Cabasse est associé aux trois grands volets que sont : la gestion de la crise, l'accompagnement dans la durée de la population et la réalisation de travaux confortatifs de grande ampleur.

La gestion de la crise a revêtu différents aspects : évacuation et prise en charge en urgence des familles exposées, expertises de terrain et diagnostic des risques encourus, communication de crise… Pour la ville de Fort-de-France, l'accompagnement personnalisé des habitants a consisté à :

- trouver et financer un logement provisoire ; surseoir aux abonnements de la maison sinistrée,
- apporter une aide psychologique et administrative (lecture des contrats d'assurance),
- aider les jeunes à poursuivre la préparation de leurs examens.

Les glissements de terrain ont nécessité des choix d'aménagement pour rétablir des conditions de vie satisfaisantes et sûres. Dans le cas de Cabassou, l'émergence d'un contentieux n'a pas favorisé une réponse territoriale collective. Cela s'est manifesté concrètement par la difficulté de trouver un bureau d'étude pour diagnostiquer le glissement.

L'État s'est engagé dans la réalisation d'un nouveau tracé pour la route nationale. La commune de Rémire-Montjoly est restée en marge des décisions prises. Pour Morne-Calebasse, les conditions étaient plus favorables à l'action collective. Les collectivités publiques : commune, État et Conseil général de l'époque, se sont accordées sur la réponse à apporter et sur la répartition des rôles. Elles ont mutualisé les ressources financières et techniques (coordination des travaux).

La visite de terrain à Morne-Calebasse a révélé le fort dénivelé du relief, une urbanisation disséminée dans la colline et l'ampleur des travaux réalisés. Les terrains réaménagés nécessiteront une démarche de réaménagement sans augmentation de la vulnérabilité des populations.

Visite de terrain à Morne Calebasse : un relief très escarpé.
Crédits : Bernard Guézo

Enquête publique de septembre 2022 pour l'expropriation de 7 biens.
Crédits : Bernard Guézo

Propositions

Ce regard croisé sur les deux événements montre l'importance de la qualité des relations entre les acteurs. Il montre l'intérêt de développer un travail en réseau sans attendre la catastrophe. En effet, face à l'adversité, la « coalition » des acteurs facilite l'émergence et la mise en œuvre d'une réponse territoriale la mieux appropriée possible dans le respect des responsabilités de chacun.

A titre d'exemple, les partages des données, de retours d'expérience sont importants. Lorsque la catastrophe de Morne-Cabasse est survenue, la commune de Fort-de-France a bénéficié du retour d'expérience d'un glissement de terrain survenu en 2009 sur la commune de Le François (lotissement Le Soleil).

Les deux événements invitent également à travailler à la connaissance des vulnérabilités du territoire. Vulnérabilité des espaces urbanisés aux aléas qui peuvent les affecter, vulnérabilité des organisations individuellement et collectivement, vulnérabilité des populations exposées aux aléas sans y être sensibilisées.

La mise en récit des évènements traumatiques qui ont pu marquer un territoire favorise la culture du risque. En matière de mouvements de terrain, celle-ci peut permettre aux gestionnaires voire aux habitants de réagir à des signes avant-coureurs pouvant se manifester dans les terrains ou sur les infrastructures : fissuration, déformations, etc.

Enfin, sans que cela soit spécifique aux glissements de terrain, les collectivités doivent mobiliser les outils à leur disposition pour intervenir en cas d'événement de grande ampleur : plan communal ou intercommunal de sauvegarde, réserve de sécurité civile, mutualisation des bonnes pratiques et des expériences etc. Chaque année, la réalisation de manifestations propices à la culture du risque et leur inscription dans un calendrier partagé est de nature à entretenir la vigilance nécessaire.

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Construction : évolution des normes, renforcement et assurance"

Rédaction : Céline Le Flour

Participants à l'atelier : recherche de solutions. Crédits : Sarra Kasri

• Problématique

Dans le contexte ultra-marin, les constructions sont souvent confrontées à des aléas naturels. La mise en œuvre de règles constructives et le respect des normes sont par conséquent des facteurs très importants de réduction de la vulnérabilité du bâti. Or, ces règles et ces normes s'appliquent très majoritairement aux constructions neuves. Pourtant, c'est bien le bâti existant, donc le bâti ancien, qui est exposé au quotidien à de très nombreux risques.

Au rythme (faible) de renouvellement du bâti, cette situation restera prépondérante pendant plusieurs décennies dans les territoires ultramarins où les opportunités foncières sont contraintes. Pour répondre aux enjeux de résilience de territoires ultra-marins comme celui de la Martinique, la recherche des conditions d'une possible réduction de la vulnérabilité de ce bâti ancien est donc primordiale.

Celle-ci implique de considérer la problématique des risques naturels tout à la fois sous différents points de vue : scientifique (météorologie – géophysique), social, des techniques de construction, de l'environnement. Une approche transversale, large, est en effet plus susceptible d'apporter une réponse efficace car contextualisée, à une problématique prégnante. Finalement, la question traitée par l'atelier peut se formuler comme suit : « Comment co-construire un modèle hybride spécifique de réduction de la vulnérabilité bâtimentaire dans un environnement complexe ? »

• Résumé de l'atelier

A partir de plusieurs visites de terrain à Fort-de-France (quartier Bas Maternité et collège Dillon) et de présentations des acteurs locaux de la construction, les participants ont pu réfléchir aux enjeux de la résilience du bâti dans le contexte des risques majeurs et du changement climatique. En outre, les discussions et réflexions qui ont suivi ces présentations ont permis de dégager plusieurs pistes d'actions pour mieux comprendre les enjeux de la vulnérabilité du bâti existant aux risques majeurs et de l'évolution des normes de construction pour les acteurs du domaine et les populations.

• Animateurs et participants

L'atelier était animé par la CERC de Martinique, représentée par Jean-Yves Bonnaire et l'AFPCNT représentée par Sarra Kasri. Les participants étaient issus de la Martinique et de la Guyane : CAUE de Martinique, collectivité territoriale de Martinique, Service Bâtiment Durable et Aménagement de la DEAL Martinique, membre de la réserve communale de sécurité civile de Fort-de-France Association AQUAA (Guyane), Comité des assureurs Antilles-Guyane. Les séminaristes ont également pu bénéficier de la présence de la Sénatrice Victoire Jasmin durant toute la durée de l'atelier.

• Mise en perspective de la problématique

Quartier Bas-Maternité/Ravine Bouillée. Crédits : Sarra Kasri

Lors de l'atelier, les séminaristes ont pu approfondir les différents enjeux et problématiques de la résilience du bâti en Martinique.

Dans un premier temps, la vulnérabilité du bâti existant et des populations aux risques majeurs a pu être constatée. Après la visite du quartier Bas Maternité essentiellement composé d'habitations informelles, les discussions en salle ont permis d'identifier une réalité locale : dans certains quartiers de Fort-de-France, plus de 70% des logements sont construits par les habitants eux-mêmes.

De plus, la plupart des normes de construction existantes s'appliquent majoritairement pour le bâti neuf, au détriment du bâti existant.

Dans un deuxième temps, les séminaristes se sont penchés sur la question de la gouvernance des territoires. A partir de plusieurs exemples, la problématique de la continuité des projets a également été soulevée. En effet, le temps des projets (moyen et long terme) se distingue du temps du politique (court à moyen terme), ce qui affecte parfois la continuité des projets de construction et d'aménagement.

Visite du collège Dillon. Crédits : Sarra Kasri

Par ailleurs, ces projets doivent s'inscrire dans différents scénarios de changement climatique et s'adapter aux dynamiques foncières et démographiques locales. Par exemple, la Guyane connait une croissance démographique mais dispose de grands espaces constructibles. En revanche, la Guadeloupe et la Martinique connaissent une diminution de leur population dans un contexte de faible disponibilité du foncier dans les aires urbaines, favorisant la construction dans des sites exposés à de nombreux aléas, tels que les glissements de terrains.

Présentation de l'association AQUAA.
Crédits : Sarra Kasri

Ces multiples réalités locales entrent en contradiction avec les normes homogénéisantes développées aux niveaux européen et national.
Enfin, les participants ont souligné la problématique du faible taux de couverture assurantielle en Outre-Mer et la nécessité de sensibiliser les populations à ces questions.

- **Propositions**

A la suite des visites de terrain et des différentes présentations des participants, les séminaristes ont réfléchi à des propositions d'actions et de stratégies pour augmenter la résilience des territoires et des populations par la réduction de la vulnérabilité du bâti.

Tout d'abord, il a été suggéré de penser les projets de manière dynamique en prenant en compte leur caractère évolutif (aléas, contexte social, disponibilités des financements, etc.). Les participants ont également insisté sur la nécessité d'entretenir les bâtiments et infrastructures, même lorsque des travaux sont en cours afin de préserver le bâti existant. Par exemple, le collège Dillon en cours de mise aux normes parasismiques reste occupé durant les travaux, ce qui comporte des risques et nécessite un entretien régulier du bâtiment.

Les participants et animateurs de l'atelier ont ensuite proposé de réfléchir à des leviers d'actions pouvant prendre en compte deux échelles d'intervention : l'échelle macro (commune, quartier) et l'échelle micro (habitations). Dans le cas du quartier Bas Maternité, cette double approche permettrait de prendre en compte les dynamiques sociales et de solidarité du quartier.

La nécessité de penser les projets en local et « sur mesure » tout en partageant des expériences entre territoires, notamment ultramarins a également été soulignée lors de l'atelier.

Enfin, l'utilisation des retours d'expériences post catastrophes pour faire évoluer les normes et les critères d'assurance a été proposée. Le retour d'expérience post-Irma a par exemple permis de revoir certaines normes à la lumière de la force du cyclone et des houles qui l'ont accompagné.

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Eruption volcanique, séisme, tsunami : l'évacuation est-elle la seule réponse ? Comment préparer la population ?"

Rédaction : Céline Le Flour

Participants à l'atelier devant la montagne Pelée. Crédits : AFPCNT

• Problématique

Le contexte géophysique de la Martinique l'expose autant au risque sismique qu'au risque d'éruption volcanique et de tsunami.
Les aléas à l'origine de chacun de ces risques présentent des caractéristiques et des modes de manifestations spécifiques bien qu'ils soient tous susceptibles de causer des effets majeurs aux populations, aux biens et à l'environnement.

Le suivi, par l'IPGP/OVSM, de l'évolution de plusieurs paramètres physico-chimiques liés à l'activité de la montagne Pelée permet de prédire son entrée en phase éruptive. Néanmoins, la prédiction de l'intensité et autres caractéristiques d'une potentielle éruption demeure plus difficile. Aussi, l'important volume de population susceptible d'être affectée pour un temps long impose d'envisager des réponses complémentaires à l'évacuation.

La Martinique a connu plusieurs événements tsunamigènes. L'île peut de nouveau être impactée par un tsunami local, régional ou lointain (télé tsunami) d'origine volcanique (lahars et/ou glissement/effondrement de terrain) ou sismique (séisme proche intra ou inter plaques et séismes lointains). Le système d'alerte au tsunami mis en place dans le bassin Caraïbe et ses régions adjacentes, permet la prédiction des télé-tsunamis et tsunamis régionaux et dans une moindre mesure des tsunamis proches. La diffusion d'une alerte au tsunami ne peut se concevoir sans une préparation préalable des populations à évacuer les zones de danger.

La Martinique peut de nouveau être impactée par un séisme majeur qui à ce jour ne peut être prédit. L'évacuation a posteriori, spontanée et/ou organisée, de certaines zones impactées sera un des aspects essentiels de la réponse. De plus, la concomitance de ces aléas est un scénario à prendre en compte dans la préparation de la réponse à ces risques.

• Résumé de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en salle au Centre de Découverte des Sciences de la Terre (CDST) et sur le terrain entre le Carbet et Morne-Rouge. Les participants ont pu assister à plusieurs présentations sur les aléas sismique, volcanique et tsunami et les enjeux de la préparation des populations à ces risques. Les séminaristes se sont ensuite rendus dans le centre-ville du Carbet pour observer l'itinéraire d'évacuation tsunami mis en place par la commune ainsi qu'à l'Observatoire volcanologique et sismique de Martinique (OVSM).

• Animateurs et participants

L'atelier était co-animé par le colonel hors-classe Patrick Tyburn (STIS) et Marie-Noëlle Raveau de la collectivité territoriale de Martinique. La participation à l'atelier de nombreux intervenants de la Martinique, de la Guadeloupe et de l'Hexagone : ville de Schoelcher, DEAL Guadeloupe, CAUE de Martinique, Institut Physique du Globe de Paris, etc. ont permis aux séminaristes, venus des Antilles et de l'Hexagone, d'appréhender les différents enjeux de l'évacuation et de l'information des populations. Un débat a également été organisé à la suite de ces différentes présentations.

• Mise en perspective de la problématique

Afin de mieux appréhender les risques sismique, volcanique et de tsunami ainsi que les enjeux de l'évacuation, une approche globale de la thématique, de la connaissance des aléas à la préparation des populations est essentielle.

Connaissance des aléas et anticipation

La première séquence de l'atelier a permis à plusieurs experts de présenter les différents aléas faisant l'objet de l'atelier, la vulnérabilité du territoire martiniquais à ces risques et les moyens de surveillance existants.

Observatoire volcanologique et sismologique de Martinique.
Crédits AFPCNT

Le directeur de l'Observatoire volcanologique et sismologique de Martinique, Jean-Bernard De Chabalier, a dans un premier temps présenté les caractéristiques et les modes de manifestation (scénarios) des séismes et éruptions volcaniques aux Antilles. Aude Nachbaur du BRGM de la Martinique a ensuite dressé un état des lieux de la connaissance de l'aléa tsunami en Martinique.

Les deux intervenants ont insisté sur l'importance de prendre en compte du temps de réponse pour mieux anticiper une catastrophe, qui varié d'un aléa à l'autre et impacte les mesures d'évacuation.

La réponse aux risques et l'implication des populations

Après avoir présenté les différents aléas et leurs manifestations aux Antilles, les participants à l'atelier ont pu réfléchir aux points communs et aux spécificités de la réponse à ces différents aléas à partir de plusieurs interventions. Le colonel hors-classe Patrick Tyburn (SDIS Martinique) a dans un premier temps présenté les modalités de l'anticipation de la réponse aux phénomènes majeurs en Martinique et en particulier : alerte des populations, processus d'évacuation, etc.

Marie-Noëlle Raveau (CTM) et Matthieu Perroche (Université Paul Valéry Montpellier 3, à distance) ont ensuite présenté le programme Tsunami Ready de l'UNESCO, programme de reconnaissance de la préparation des communes au risque tsunami (information des populations, itinéraires d'évacuation, etc.). Les intervenants ont insisté sur l'importance d'impliquer la population dans la préparation des plans d'évacuation et de la réponse aux risques majeurs.

Intervention de Patrick Tyburn. Crédits : AFPCNT

Ensuite, Michelle Forbes, directrice de l'organisation nationale de gestion des catastrophes de Saint-Vincent-les-Grenadines a proposé un retour d'expérience de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent-les-Grenadines en avril 2021. Malgré leur préparation et les plans d'urgence existants, les acteurs locaux de la gestion du risque ont été dépassés par la rapidité de l'événement et par la catastrophe, notamment du fait d'un manque de ressources humaines et financières.

La ville de Schoelcher (Pierre Middleton et Tania Béranguier) a également présenté les modalités de préparation de la commune au risque tsunami. Par exemple, les séminaristes ont pu observer la signalétique d'évacuation mise en place par la ville.

L'information et l'intégration des populations

La deuxième séquence s'est terminée par deux présentations de la Guadeloupe et de la Martinique. La présentation par Sylvain Roumieux de la DEAL Guadeloupe des différents axes du plan séisme Antilles et en particulier des modalités de l'information préventive des populations sur le risque sismique. Enfin Didier Yokessa du CAUE de Martinique a mis en exergue l'importance d'intégrer les savoir-faire populaires dans le domaine de la construction et de l'aménagement dans l'objectif d'améliorer la résilience de l'habitat.

• Propositions et perspectives

Les différentes présentations faites en atelier et les échanges qui ont suivi ont abouti aux pistes suivantes :

- Réaliser des exercices multirisques réguliers et adaptés aux perceptions des populations. Pour cela, la réalisation d'enquêtes psychosociologiques auprès des populations est nécessaire ;
- Impliquer de manière plus importante les élus sur la thématique des risques majeurs et de l'évacuation est essentielle pour faire de ce sujet une priorité de l'action publique. Cela passe par exemple par la participation des élus aux séminaires et aux exercices organisés sur cette thématique ;
- Développer une stratégie de communication multirisque et mener un travail de vulgarisation des travaux sur les risques majeurs, des scénarios de catastrophe et des bons comportements à adopter en situation d'urgence (cela passe également par l'enseignement des mauvais réflexes dans ces contextes) ;
- Optimiser les savoir-faire et intégrer les croyances des populations. En effet, les populations disposent déjà d'outils de résilience individuelle et collective tels que la mémoire, la connaissance de l'environnement qui constituent une véritable « science populaire » à valoriser par les gestionnaires de crise ou dans les politiques de prévention. Par ailleurs, les aléas naturels revêtent souvent une dimension magico-religieuse dans l'imaginaire des populations qu'il ne faut pas négliger dans l'élaboration de messages de sensibilisation ;
- Enfin, l'implication des populations dans les exercices d'évacuation mais aussi dans l'élaboration des politiques publiques en lien avec l'évacuation et la prévention des risques est essentiel pour garantir la cohérence des messages de prévention et l'appropriation du sujet par les populations.

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Evolution du littoral et solutions durables : observation, anticipation et partage de l'information"

Rédaction : Anne-Marie Levraut et Céline Le Flour

Participants à l'atelier. Crédits : AFPCNT

• Problématique

Dans le contexte du changement climatique, l'évolution du trait de côte - c'est-à-dire l'évolution de l'interface physique entre la terre et la mer – est devenue un sujet de préoccupation majeure pour les territoires ultra-marins.

Cette évolution peut impliquer en effet des risques particuliers et des actions de recomposition spatiale impliquant la population comme les infrastructures essentielles (routes par exemple). Les processus qui président à l'évolution du littoral sont nombreux. Ils s'étalent sur une large gamme d'échelles de temps, depuis l'évolution instantanée des rides sableuses (quelques secondes suffisent) jusqu'aux évolutions du prisme littoral mettant en jeu plusieurs millénaires. Les observations ou mesures effectuées sur le terrain sont essentielles. Elles sont un point clef nécessaire à l'amélioration de la compréhension des mécanismes hydro-sédimentaires. Elles ne doivent pas rester une activité confinée au monde scientifique mais elles doivent être accessibles au plus grand nombre, voire comprendre une composante de sciences participatives.

L'estimation de l'aléa érosion en zone littorale s'appuie en effet sur la connaissance de l'évolution du trait de côte. La fixation de celui-ci est devenue un enjeu économique de première importance, faisant parfois oublier toute la complexité de la dynamique littorale.

Au vu de l'urgence environnementale ou de l'enjeu économique, des ouvrages maritimes (épis, digue, jetée ou brise lame) ont été installés sur un grand nombre de côtes sableuses, défigurant progressivement certains littoraux. Or, ces ouvrages n'ont finalement qu'une action protectrice très localisée. Ils ont parfois entraîné des effets négatifs sur les côtes adjacentes allant jusqu'à aggraver l'érosion en bloquant le transfert de sédiments plus en amont.

L'élaboration d'un mode de gestion plus continu qui intègre la dynamique naturelle des environnements côtiers nécessite une bonne connaissance du littoral et une meilleure anticipation de son évolution. Pour y parvenir, l'atelier abordera les questions suivantes
: Comment mesurer l'évolution du littoral et mieux appréhender ces environnements ? Quelles sont les solutions durables existantes ? Comment communiquer l'information et co-construire la résilience de nos territoires sur cette thématique ?

• Résumé de l'atelier

Les participants à cet atelier ont eu l'occasion d'appréhender la thématique des risques littoraux à partir de plusieurs visites de terrain : la zone industrielle de la Lézarde au Lamentin, la plage d'Anse-L'Etang et le quartier Fonds Basile à La Trinité. Les échanges se sont ensuite poursuivis en salle à l'auditorium de la culture de La Trinité. Les différentes présentations réalisées en salle par différents acteurs locaux de la gestion des risques littoraux ont permis aux séminaristes de mieux saisir les enjeux environnementaux et socioéconomiques liés au littoral martiniquais et au phénomène d'érosion côtière.

• Animateurs et participants

L'atelier était animé par le BRGM de Martinique, représenté par Clément Bouvier avec l'appui de l'AFPCNT représentée par Anne-Marie Levraut. Les participants étaient issus de la Martinique, de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie et de Sainte-Lucie : OECS, DEAL de Martinique, collectivité territoriale de Martinique, Asso Mer, Parc naturel marin, ONF, CEREMA, élus de Martinique, Mairie d'Awala Yalimapo, Observatoire du littoral de Nouvelle-Calédonie, CAAG.

• Mise en perspective de la problématique

Le littoral martiniquais abrite la majorité des activités socioéconomiques de l'île. En outre, le tiers des plages est exposé à un phénomène d'érosion chronique, aggravé par les activités humaines. Par exemple, les séminaristes ont pu se rendre sur la zone industrielle de la Lézarde, située en pleine mangrove. L'emplacement de la zone industrielle fragilise la mangrove qui constitue pourtant elle-même une protection naturelle face aux risques littoraux.

Par ailleurs, les séminaristes ont pu constater la complexité de la gestion du phénomène de l'érosion côtière et les risques de « maladaptation » qui en découlent. En effet, les ouvrages de protection tels que les digues ou les brises lame, qui semblent a priori efficaces pour freiner le phénomène d'érosion, peuvent avoir des effets pervers sur la géomorphologie du littoral. Par exemple, ces ouvrages peuvent accélérer le phénomène sur certaines parties du littoral en le ralentissant sur d'autres.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs bonnes pratiques et outils ont pu être mis en place. L'observation du littoral permet de comprendre l'évolution du trait de côte : une démonstration pratique a été faite par le BRGM de Martinique et la méthode utilisée a été comparée avec celle mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie. Le développement de solutions durables d'adaptation a alors été présenté comme un moyen essentiel pour freiner le processus d'érosion et s'adapter à l'évolution des littoraux.

Par exemple, des solutions fondées sur la nature telles que la revégétalisation des littoraux ou le rechargement sableux des plages peuvent ralentir l'érosion du littoral de manière durable, sans trop endommager l'écosystème local.

Présentation du projet "Sauvons la mangrove à 2 pas"
Crédits : AFPCNT

Dans le cadre du programme Réciprocité qui répond à des objectifs de protection et de valorisation de la mangrove, la Ville du Lamentin porte le projet « Sauvons la mangrove à 2 pas ». Celui-ci a été sélectionné par l'Union européenne pour le programme « Life 4 Best ». Cette mission mobilise une fois par mois des salariés, appelés des seniors rangers, de 10 entreprises installées dans la zone d'activité de la Lézarde. Ces derniers mènent des actions visant à restaurer la mangrove dégradée, de manière bénévole.

D'autre part, l'implication des citoyens dans l'observation de l'évolution des littoraux peut permettre à la fois d'améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion littorale et de sensibiliser les citoyens aux impacts du changement climatique. Par exemple, le 1er juin 2013, une action de coopération caribéenne avec Santiago de Cuba a été lancée sous l'impulsion de la ville du Lamentin dans le cadre d'un jumelage entre les communes : de nombreux acteurs de Martinique et de Santiago de Cuba ont contribué à mieux connaître la mangrove de la Grande Baie : les espèces, les pratiques sociales et les pressions exercées par les humains. Les données obtenues sont regroupées dans l'ouvrage intitulé « Inventaire Rapide Biologique, Social et Technologique : 01 MARTINIQUE/La mangrove du Cohé du Lamentin à la Baie de Génipa ».

Enfin, dans certains cas où le processus d'érosion du littoral est trop avancé, seule la relocalisation spatiale des populations et infrastructures est une solution.

- **Propositions**

A la suite de ces différents constats, les participants à l'atelier ont émis plusieurs propositions d'actions et de bonnes pratiques :

- La valorisation des initiatives à tous niveaux (Etat, collectivités, associations, citoyens) et la préconisation de la pluridisciplinarité dans la gestion des risques littoraux,

- La mobilisation des entreprises pour la préservation de la mangrove, qui leur assure une protection dans la durée contre l'érosion de leur terrain d'implantation
- La nécessité d'améliorer la connaissance des ilets, écosystèmes particulièrement fragiles, pour mieux comprendre les impacts du changement climatique,
- Le besoin de mieux communiquer les informations sur les risques littoraux et les impacts du changement climatique et de vulgariser (sans trop simplifier) les connaissances auprès des populations afin d'inciter à l'action. Par exemple, l'organisation de visites pédagogiques peut permettre au grand public de réellement prendre conscience de ces phénomènes. Ou encore l'acquisition de connaissances de façon participative.

Panneau relatif au projet "Sauvons la mangrove à 2 pas" sur la commune du Lamentin.
Crédits : AFPCNT

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "De la relocalisation à la recomposition spatiale"

Rédaction : Audrey Pastel

Participants à l'atelier. Crédits : Audrey Pastel

• Problématique

Comme d'autres territoires d'Outre-Mer, la Martinique est vulnérable aux effets du changement climatique sur son pourtour côtier : augmentation du risque de submersion marine, érosion côtière, renforcés par l'élévation du niveau de la mer et qui accentue le recul du trait de côte. Or, c'est principalement sur le littoral que l'urbanisation s'est développée, la partie centrale étant contrainte par un relief important. L'évolution du contexte climatique invite donc à reconsidérer la politique d'aménagement, à réfléchir à la relocalisation de certains équipements menacés et plus globalement à une recomposition spatiale.

Dans ces territoires ultramarins exposés à l'élévation du niveau de la mer, la question se pose de la façon d'une part d'enclencher une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés et d'autre part d'accompagner de manière opérationnelle des opérations de recomposition spatiale.

Nota : en géographie, la recomposition spatiale désigne le réagencement dans la durée d'un espace, sous l'effet de facteurs endogènes ou exogènes (définition Géo-confluences).

• Résumé de l'atelier

Des territoires aux réalités différentes ont présenté l'état d'avancement et les particularités des expérimentations en matière de relocalisation et de recomposition spatiale.

• Animateurs et participants

Territoires représentés : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon

Organismes représentés : Assemblée Nationale (Martinique), Agence des cinquante pas géométriques (Martinique et Guadeloupe), Ville du Prêcheur (Martinique), Villes de Petit-Bourg (Guadeloupe), Ville d'Awala Yalimapo (Guyane), Ville de Rémire Montjoly (Guyane), Établissement Public Foncier Local (Martinique), Collectivité Territoriale de Martinique, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Martinique), Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, SAFER (Martinique), CAUE (Guadeloupe), Ordre des architectes (Martinique), CNFPT, Université des Antilles (Martinique)

Profil : directeurs d'établissements publics d'Etat, techniciens et élus de communes et de collectivités territoriales, techniciens de services déconcentrés de l'Etat, député de la Martinique, doctorante en géographie-aménagement à l'université des Antilles

Secteurs professionnels : aménagement, urbanisme, architecture, foncier, habitat, environnement, risques naturels, formation

• Discussions

La petite commune du Prêcheur (en Martinique) ne peut porter seule une opération de recomposition spatiale et de relocalisation. Afin de « traduire dans le concret », une majorité d'acteurs sont réunis. Le PUCA, la DEAL Martinique et l'Agence des cinquante pas géométriques sont des partenaires forts. Le projet est guidé par la relocalisation de l'école, des habitats et activités dans les mornes. Pour être « exemplaire », la réflexion porte tant sur la création d'une école-refuge, le mode d'habiter, que sur la recherche de matériaux innovants, biosourcés et géosourcés avec l'idée d'innover, de reconnaître certains matériaux (bois, bambou) et de créer de nouvelles filières à l'échelle locale (cf. OPHROM du PUCA). Par ailleurs, pour favoriser l'acceptation sociale, les habitants ont été mobilisés à chaque étape du projet.

A Petit-Bourg (en Guadeloupe), la commune accompagnée par l'Agence des cinquante pas géométriques a mis en place un projet de relocalisation des habitants des quartiers vulnérables de Bel Air et Bovis, situés sur des falaises en cours d'érosion. Devant des situations parfois complexes, avec les outils actuels, l'opérationnalité de la relocalisation est limitée (indemnisation d'occupants sans titre, Fonds Barnier). Grâce à un montage financier innovant (PSLA), des ménages avec des revenus modestes peuvent devenir propriétaires pour moins de 150 euros/mois.

A Awala-Yalimapo (en Guyane), la municipalité s'interroge sur les modalités de relocalisation de populations autochtones installées sur un cordon dunaire en mouvement. Ce peuple était nomade et s'est sédentarisé. La façon d'habiter le territoire a été modifié au cours du temps. L'analyse du mode d'habiter doit guider les propositions formulées (ex : vie autour d'un carbet central). La ville a organisé des réunions d'information/d'acculturation pour permettre la découverte du territoire par la terre, la mer (excursion marine) ou les airs (ULM).

Intervention de Marcelin Nadeau, député de la Martinique.
Crédits : Audrey Pastel

D'autres territoires s'interrogent. A Saint-Pierre et Miquelon, divers projets de recherche sont en cours autour du déplacement d'un village. Des ateliers de territoire ont mobilisé la population. L'objectif est de donner envie. En Nouvelle-Calédonie, des réflexions sont à leurs prémices.

Ensuite, Audrey PASTEL, géographe-urbaniste, doctorante en géographie-aménagement au sein du laboratoire AIHP-GEODE de l'Université des Antilles a présenté les premiers résultats de sa recherche doctorale : « L'adaptation au changement climatique, moteur de recomposition spatiale ? Vers une meilleure résilience à la Martinique ? ». Elle s'est attachée à étudier les outils, méthodes et stratégies mobilisés par les acteurs de l'aménagement de l'espace dans un contexte d'élévation du niveau de la mer. Différents facteurs expliquent l'absence d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies d'adaptation à l'échelle des communes de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique.

Enfin, une discussion-débat portait sur « Comment enclencher une réflexion et accompagner de manière opérationnelle la recomposition spatiale dans les territoires ultramarins soumis à l'élévation du niveau de la mer ? »

- ## Propositions

Comment enclencher une réflexion et accompagner de manière opérationnelle la recomposition spatiale dans les territoires ultramarins soumis à l'élévation du niveau de la mer ?

Avant toute chose, il faut favoriser la prise de conscience collective sur l'élévation du niveau de la mer, sensibiliser sur les conséquences que cela entraîne sur les territoires. Ensuite, plusieurs pistes d'actions sont identifiées :

Renforcer l'ingénierie locale

« On a une ingénierie locale qui n'est pas respectée. ». Pourtant, le témoignage des techniciens et élus engagés dans des projets de territoire intégrant des relocalisations et des recompositions spatiales révèlent l'importance de mettre en valeur l'ingéniosité de l'ingénierie locale pour trouver des solutions adaptées à la réalité locale.

Visite de terrain au Prêcheur. Crédits : Audrey Pastel

Il convient de sensibiliser et d'accompagner les techniciens des communes. Pour cela, le CNFPT et la CTM ont déjà commencé à recenser les besoins (recrutements, formations, ...).

Pour susciter des vocations sur les problématiques du territoire, renforcer la visibilité des formations proposées localement (exemple : Université des Antilles).

Les territoires dont on parle sont considérés comme outremers par rapport à la France métropolitaine. Cependant, ils devraient être définis par et pour eux-mêmes. De ce fait, la domiciliation du diagnostic semble indispensable avant de parler de l'application de lois qui doivent être adaptées aux problématiques locales.

Le droit à l'expérimentation, notamment celle portée par les communes, est fondamental. Cependant, le passage de l'expérimentation à la normalisation reste compliqué. Enfin, il est utile de rappeler que dans un souci de recherche de qualité, les expérimentations qui ont abouti à des résultats négatifs doivent aussi être largement partagés. Par ailleurs, « Les territoires ultramarins ne sont pas des laboratoires où tout est possible. ».

Mise à niveau des documents d'aménagement et d'urbanisme (SAR, SCOT, PLU, PPRN, ...)

L'adaptation au changement climatique oblige à réfléchir l'aménagement autrement : s'appuyer sur une démarche-projet, mettre les outils au service du bon sens collectif.

La recherche d'une plus cohérence entre les documents d'urbanisme (de même niveau ou de différents niveaux : SAR, SCOT, PLU), la simplification législative (délai d'instruction des autorisations administratives des services de l'Etat) ainsi que l'évaluation des opérations (ex : bilan des RHI, impacts sur l'installation informelle) et l'utilisation plus large d'observatoires (sur le suivi et intégré) devraient améliorer l'opérationnalité des projets.
Il serait intéressant de créer un groupe de travail des aménageurs qui prennent en compte les risques.

Visite de terrain au Prêcheur. Crédits : Audrey Pastel

Coopération entre les territoires

Avant d'envisager une véritable coopération, les différents territoires doivent disposer de données territorialisées équivalentes. L'ingénierie d'Etat peut être mobilisée dans ce sens (exemple : évaluation des risques encourus pour chaque territoire par le BRGM ou le SHOM).

Ensuite, l'expertise peut être mutualisée grâce à la mobilisation de divers partenaires, y compris les habitants. C'est la recherche de faisabilité des actions qui guide la plupart des démarches.

Par ailleurs, la mise à disposition de la méthodologie des expérimentations et l'identification de solutions reproductibles devrait favoriser la multiplication de ces démarches.

Enfin, la formation interrégionale peut être favorisée.

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Avant, pendant : alerte des populations en Outre-Mer, adaptation de la réponse de la sécurité civile"

Rédaction : Alain Chevallier

Participants à l'atelier dans la cellule de crise de l'EMIZA. Crédits : AFPCNT

• Problématique

Comme d'autres territoires insulaires d'Outre-Mer, la Martinique est vulnérable aux effets du changement climatique : la résilience, leitmotiv du séminaire passe aussi par l'alerte des populations qui occupe une place importante dans ce dispositif et ce avant qu'un événement de grande ampleur se produise, mais aussi pendant et après la crise.

L'accent ici est porté sur la précocité de l'alerte : sensibilisation de la population, moyens mis en œuvre pour la prévenir. Il sera aussi question ici du système d'information de la population et du nouveau dispositif FR-Alert. L'objectif, c'est renforcer les moyens d'information et d'alerte de la population ainsi que les moyens capacitaires (déclinaison de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI)).

Cette problématique sera déclinée au cours de l'atelier pour montrer ce qu'il est possible de faire au niveau Zonal (EMIZA), départemental (SIDPC) et communal (DICRIM – PCS).

• Résumé de l'atelier

L'atelier a consisté à visiter le matin les PC de crise du niveau zonal, le centre opérationnel zonal (COZ) qui couvre l'ensemble des îles des Antilles, du niveau départemental, le centre opérationnel départemental (COD) pour la Martinique. L'après-midi a été consacré à la visite du poste de commandement communal aux services techniques de la ville du Lamentin.

Ces PC au nombre de trois ont été visités et commentés par les chefs de service respectifs :

- Lieutenant-colonel Stéphane Nisslé, chef d'état-Major interministériel de Zone Antilles ;
- Anne Foll, cheffe du Service Interministériel de Défense et Protection civile ;
- Nadine Elie-dit-Cosaque, cheffe du service de sécurité de la ville du Lamentin et M. Alex Brigthon, 1er adjoint faisant fonction de Maire ainsi que des représentants du poste de commandement communal, ainsi que toute l'équipe de gestion de crise de la commune présents sur l'atelier.
- David Geslin, chef de la sécurité et de la sûreté de la ville de Saint-Louis à la Réunion a présenté le système d'alerte en lien avec météo-France : « Vigilance Vagues Submersion marine sur la zone de l'Étang du Gol/Saint Louis de la Réunion ».

Au travers de ces visites et de ces présentations, les personnes participants à cet atelier ont pu avoir une bonne vision territoriale de chaque niveau de décision dans une territoire particulièrement soumis à tous les risques connus hormis les avalanches et le risque nucléaire. L'alerte y est difficile à mettre en œuvre car le territoire martiniquais comporte des zones très urbanisées et d'autres où la population y est plus clairsemée. Mais elle voit passer aussi beaucoup de touristes qui n'ont pas conscience des risques encourus quand ils y viennent en vacances.

• Animateurs et participants

L'atelier était animé par l'Etat-Major Interministériel de la Zone de Défense et de Sécurité Antilles, représenté par le lieutenant-colonel Stéphane Nisslé avec l'appui de l'AFPCNT représentée par Alain Chevallier. Les participants étaient issus de Guyane, de La Réunion, de Martinique et de l'Hexagone, des secteurs public et privé : Collectivité Territoriale de Martinique, Fondation de France, Mairie de Rémire-Montjoly (Guyane), association Rézilians, Conseil régional de La Réunion, Didaxis, AFPS, Préfecture de Guyane, association GéoMartinique.
Tous ont beaucoup apprécié les différentes présentations et les visites effectuées.

Participants du groupe Outre-Mer de l'AFPCNT. Crédits : Aurélie Hugues

• Discussions, perspectives et propositions

Rappel : La résilience, c'est l'aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques dont l'issue serait défavorable sans réaction de sa part.
L'alerte, c'est le vecteur de diffusion de cette résilience et elle peut se faire de multiples façons. Pour être efficient, il faut que les personnes connaissent les vecteurs d'alerte ! Comment l'alerte arrive et par quel moyen de diffusion.

Ensuite, que doit provoquer cette alerte chez moi ? L'évacuation ? Vers où ? La mise à l'abri ? A quel endroit ? Cela implique que les personnes disposent d'une culture du risque (effets etconséquences du phénomène, les mesures de prévention, de précaution et de protection)
Nous avons identifié en commun plusieurs vecteurs de diffusion de l'alerte :

- Pour commencer, on peut évoquer Météo-France et ses bulletins d'alerte. Ceux-ci sont codifiés avec des niveaux d'alerte (vert, jaune, rouge). Mais ces bulletins concernent aussi des secteurs différents et de plus en plus complémentaires sur le vent, sur la variation des températures, sur la houle avec les hauteurs de vague.
- Ensuite, nous avons le service d'alerte et d'information des populations (SAIP)°. Celui-ci est principalement constitué de sirènes situés dans les villes et qui doivent prévenir d'un danger à venir. Mais lequel et avec quel code de diffusion ? Ces sirènes sont-elles suffisantes ? Manifestement non. Qui finance leur entretien ?
- Le FR-Alert est peut-être la solution qui répond le mieux à la problématique du SAIP et des sirènes mais toute la population n'est pas équipée de téléphone portable, notamment chez les plus anciens et les plus jeunes. Il faut donc se féliciter des nouveaux systèmes comme le FR-Alert, mais « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier ». A ce titre, l'alerte par ce système permettra d'atteindre tous les touristes présents et disséminés sur les territoires d'Outre-Mer, quel que soit leur nationalité, les messages étant pré-rédigés en différentes langues). En revanche, on a pu constater en Martinique que les personnes susceptibles de le déclencher ne sont pas encore formées, ce qui ralentit la diffusion de ce nouveau système d'alerte alors que l'hexagone le possède déjà.

En résumé, il faut être en mesure d'atteindre toutes les populations et par tous les moyens possibles.

Une affaire de tous

Etat – collectivités – individus : le dialogue doit être de plus en plus au rendez-vous et c'est notamment l'esprit de la loi MATRAS qui met en place une obligation de rédaction de plan intercommunaux de sauvegarde dans les intercommunalités, l'alerte en faisant partie.

Solidarité

Connaissances des capacités, des moyens mais aussi de l'environnement fine dite de « terrain ». C'est au travers des comités de quartier, des représentants de réserves communales de sécurité civile (RCSC), qu'on peut avoir une connaissance fine des quartiers, des habitants, et des risques sur place, et notamment par les anciens. La création de RCSC et de réserves constituées de retraités de pompiers, policiers, gendarmes permet d'aider à véhiculer l'alerte au plus grand nombre. Ce sont les premiers acteurs en cas d'événements car au plus près du terrain.

Culture du risque

Elle est à acquérir dès le plus jeune âge : connaissances des risques, des mesures de prévention, de précaution et des premiers gestes réflexes. C'est le but notamment des semaines Réplik en Martinique avec par exemple la distribution de sifflets aux plus jeunes pour être en mesure de se signaler sous un éboulement.
Autre idée intéressante développée à la mairie du Lamentin, c'est une réserve communale de sécurité civile ouverte aux plus jeunes, l'équivalent des jeunes sapeurs-pompiers. Les mairies possèdent souvent aujourd'hui des conseillers municipaux jeunes et donc pourquoi pas une RCSC jeunes ?

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Risque technologique : évolution réglementaire, gestion de crise et prévention "

Rédaction : Gilles Brocard et Jean-Michel Villeval, Amaris

Participants à l'atelier. Crédits : Amaris

• Problématique

Établie au Lamentin, la SARA est une entreprise spécialisée dans le raffinage du pétrole. L'activité génère des risques industriels. Elle est classée SEVESO seuil haut. Cette activité donne lieu à deux plans d'intervention et de prévention des accidents industriels :
• un plan particulier d'intervention (PPI). Mis en place en 1997, ce plan est en cours d'actualisation.
• un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) est également en place. Il a été approuvé par arrêté préfectoral le 18 novembre
2013.

De natures différentes mais couvrant un même périmètre, ces deux plans génèrent des obligations réglementaires dont la mise en œuvre concrète implique la population. Ceci génère des difficultés. En effet, les habitants concernés sont réticents à accepter les contraintes générées par la présence de la raffinerie sur une zone qu'ils habitent depuis des générations.

Il convient de rappeler que le PPRT comprend des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui relèvent de la gestion foncière, de l'urbanisme, de la construction, de l'exploitation et de la gestion des équipements. Elles portent tout à la fois sur le bâti existant nécessitant des adaptations et sur les constructions ou aménagements futurs appelant des limitations.

Cet atelier a par conséquent pour objectif de dresser un bilan de la mise en œuvre de ces deux plans, des difficultés rencontrées et d'ouvrir des perspectives pour améliorer la situation. Les questions suivantes se posent : comment améliorer la concertation entre la SARA et les habitants ? Comment mieux sensibiliser les occupants de la zone à l'impératif de leur sécurité ? Dans quelle mesure le dispositif réglementaire peut-il être mieux adapté à la problématique de terrain, en concertation avec les collectivités ?

• Résumé de l'atelier

Le séminaire qui s'est tenu au mois d'octobre 2022 a eu notamment pour objectif de valoriser les expériences martiniquaises en les partageant entre acteurs locaux et invités provenant de l'Hexagone et des autres territoires ultramarins. Dans ce cadre, un atelier thématique a été proposé autour des thèmes de la prévention, de la gestion de crise et de la résilience face aux risques industriels et technologiques, dans un contexte d'évolutions réglementaires en cours (FR-Alert, PICS etc.).

Deux temps forts ont animé cet atelier du séminaire, proposé par l'AFPCNT, la CACEM, AMARIS et les industriels :

- Un temps de visite avec les industriels SEVESO seuil haut, qui génèrent le PPRT : la SARA et Antilles-Gaz ;
- Un temps d'échanges avec les parties prenantes pour faire le point sur le PPRT, sur les difficultés rencontrées par les acteurs de sa mise en oeuvre.

• Animateurs

L'atelier était animé par la CACEM, représentée par Laurence Louison et Judith Laborieux avec l'appui de l'AFPCNT et d'Amaris représentés par Gilles Brocard et Jean-Michel Villeval.

• Discussions, perspectives et propositions

Première idée : le PPRT est un projet collectif

Cette rencontre et les échanges qu'elle a généré montrent que la gestion et la prévention des risques est une affaire collective et ne peut être pensée, travaillée ou mise en oeuvre de manière unilatérale. Chacun détient un élément du puzzle : l'État garant du respect des règles de sécurité et de prévention, les industriels garants de leur propre mise en sécurité et de leur environnement, les collectivités en charge de l'information, de l'urbanisme et l'aménagement, les services d'incendies et secours en charge de l'action opérationnelle en situation de gestion de crise et sous l'autorité du Préfet dès que le Plan particulier d'intervention est engagé.

Deuxième idée : prendre en compte l'histoire

Evoquer le PPRT, c'est aussi redire l'histoire de ce territoire et de ce quartier. Chacun doit être entendu dans son histoire.

Celle de gens qui vivent ici, celle d'une raffinerie qui s'est implantée au coeur d'un quartier, celle d'acteurs économiques qui se développent de part et d'autre de la zone de risques, celle d'un État qui a la charge de protéger les populations.... Entendre et comprendre chacune de ces histoires et les accepter. C'est le point de départ pour toute tentative de dialogue et de travail collectif.

Troisième idée : on ne peut pas faire sans les habitants

L'Agence d'urbanisme a présenté ce que pourrait être une étude urbaine de ce quartier, dans le périmètre du PPRT et dans une approche plus large, sur les communes du Lamentin et de Fort de France. Il s'agit là du poumon économique de la Martinique rassemblant les principales zones d'activités et commerciales. Mais aussi, il y a la singularité d'un quartier et de ses habitants : Californie. On ne peut pas imaginer développer l'un en sacrifiant l'autre. Les deux entités doivent cohabiter sereinement, en sécurité.

En synthèse : aborder les risques dans leur globalité

Ce que nous dit l'Agence d'Urbanisme, c'est aussi que les risques sont une composante indissociable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Cette étude aura pour ambition de prendre en compte les risques dans toutes leurs dimensions : habitat, mobilité, activités économiques, services, commerces, loisirs, protection de l'environnement, la nature, la mer et ses activités de pêche ... Là encore, le PPRT doit s'inscrire dans quelque chose de plus grand, qui dépasse le périmètre du PPRT pour s'ouvrir sur l'aménagement et l'ambition partagée d'un territoire plus vaste, stratégique à l'échelle de l'île.

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"
Octobre 2022
Fiche atelier : "Accompagnement des entreprises exposées aux risques majeurs"

Rédaction : Lauriane Belleterre

Participants à l'atelier au François. Crédits : AFPCNT

• Problématique

L'exposition des entreprises aux risques majeurs pose la question de leur capacité à s'organiser collectivement pour y faire face. Il s'agit tout à la fois de limiter les dommages et de faciliter la reprise d'activités. Pour aborder cette question, l'atelier traitera le cas concret des commerces situés au centre-ville de la commune du François. Le centre-ville, situé en littoral côté atlantique de l'île, est affecté par un risque d'inondation et de submersion marine. Le 16 avril 2018 par exemple, des pluies intenses ont généré une grave inondation de celui-ci.

L'importance des dommages matériels a conduit à une déclaration d'état de catastrophe naturelle. Ainsi, parmi toutes les préoccupations des commerçants franciscains, entre attractivité des commerces, signalétique, accessibilité à la clientèle et bien d'autres sujets, la réduction de leur vulnérabilité aux risques naturels comme leur capacité à faire face individuellement et collectivement à un événement majeur tient une place de choix.

La CCI de Martinique, l'association des commerçants récemment créée et la municipalité du François travaillent ensemble à répondre à ces enjeux centraux. L'atelier conduira à faire le point des défis posés comme des actions engagées et à ouvrir de nouvelles pistes pour aller plus loin.

• Résumé de l'atelier

Les visites de terrain ont eu lieu le matin avec un accueil de Monsieur le Maire et un échange avec la municipalité du François, la CCI et les participants. Dans un premier temps, la visite du centre-ville du François a eu lieu afin de présenter le contexte communal en matière d'exposition aux risques majeurs, la vulnérabilité du centre-ville aléas naturels et les activités commerciales qui le font vivre. Il s'agissait notamment du risque d'inondation qui a beaucoup impacté le centre-ville à plusieurs reprises. Plusieurs commerçants ont témoigné de ce qu'ils ont vécu lors d'inondations passées. L'après-midi, les discussions et réflexions ont suivi ces présentations ont permis de dégager plusieurs pistes d'actions pour mieux comprendre les enjeux de la vulnérabilité des commerces et sur les capacités de résilience ainsi que les outils adoptés par les commerces tels que le plan de continuité d'activité, plan communal de sauvegarde, etc

• Participants

L'atelier était animé par la CCI de Martinique, représentée par Isabelle LISE et l'AFPCNT représentée par Romain KIESGEN de l'association RESILIANCES. La municipalité ainsi que la DEAL et l'association des commerçants du François étaient également présents. Les participants étaient issus de différentes structures : le CESECEM, des associations ou encore des collectivités telle que la CACEM Martinique.

• Discussions et perspectives

Lors de l'atelier, les séminaristes ont pu constater les différents enjeux et problématiques auxquels les commerçants du François sont confrontés.

Dans un premier temps, les commerçants et notamment les gérants des plus grandes entreprises de la zone ont partagé leurs témoignages à la suite des dernières inondations subies en 2018.

Par exemple, la gérante de Brico Sud a développé une résilience au fil des années, à telle point qu'elle s'est équipée, protège son équipe et son magasin. Pour l'entreprise de transports franciscains, la gérante a également développer une veille sur les risques majeurs et un système d'alerte à destination des conducteurs afin d'anticiper toute catastrophe, préserver les bus et surtout les publics scolaires.

Intervention d'une commerçante.
Crédits : AFPCNT

Plusieurs constats et problématiques ont émergé des différentes interventions. Dans un premier temps, l'exposition aux risques des différentes entreprises varie fortement selon sa situation géographique et ce à quelques mètres près. Dans un second temps, des mesures ont été mises en place pour le bâti neuf et rénové afin de diminuer sa vulnérabilité face aux risques, par exemple en surélevant des infrastructures ou en construisant sur pilotis (Carrefour Market).

- **Propositions**

A la suite des visites de terrain et des différentes présentations des participants, les séminaristes ont réfléchi à des propositions d'actions et de stratégies collectives pour augmenter la résilience des commerces, des employés et des populations sur le territoire.

Plusieurs catégories d'actions ont alors été proposées. Tout d'abord une série d'actions collectives visant à protéger les personnes et les biens telles que le développement de la connaissance de la vulnérabilité et de l'exposition des infrastructures et la sensibilisation des salariés pour faire face à des situations de risque.

Par exemple, l'expérimentation de l'outil RESISCORE, outil d'évaluation de l'état de préparation des entreprises vis à vis des risques naturels et technologiques majeurs a été proposée. Cet outil développé par l'Association Résiliances permet aux entreprises de bénéficier de conseils pour mieux protéger les personnes et l'activité. La CCI et l'Association ont poursuit leurs discussions à la suite de l'atelier.

Ensuite, les participants ont réfléchi à des actions permettant de mieux gérer les situations de crise et d'urgence. Par exemple, la réalisation d'exercices avec les salariés de manière répétée ou l'implication des entreprises dans la chaine d'alerte en cas d'événement majeur ont été évoquées. En effet, la commune du François abrite environ 18000 entreprises pouvant apporter un appui logistique en cas de crise.

Par ailleurs, des actions portant sur la reprise d'activité post-événement ont été proposées. Par exemple, les chefs d'entreprises pourraient être formés à la continuité d'activité avec des partenaires comme la CCI et les chambres de commerce de la Caraïbe. Des programmes comme le Business Continuity Plan existent déjà dans la Région.

Enfin, la création d'un PAPI a également été suggérée afin de réduire le risque et l'exposition des entreprises à la source et de développer des aides incitatives pour les entreprise dans le cadre du Fonds Barnier.

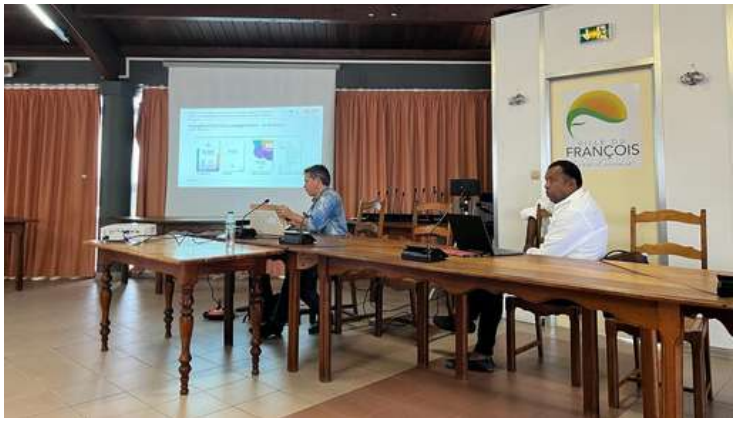

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs" Octobre 2022
Fiche atelier : "Formation aux risques majeurs tout au long de la vie"

Rédaction : Céline Le Flour, Arlette Pujar et Sylvette Pierron

Participants à l'atelier. Crédits : AFPCNT

• Problématique

La formation tout au long de la vie est un axe de résilience important des territoires pour relever les défis du changement climatique et en particulier l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes qui en découlent. Il s'agit à la fois de former les citoyens afin qu'ils puissent être acteurs de leur propre sécurité mais aussi de préparer les responsables locaux, à savoir les collectivités et en particulier les maires, à la gestion des catastrophes.

Les lois n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et n°2004-811 du 13 août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile révisée complétée par la loi Matras du 25 novembre 2021 témoignent d'une prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de la formation pour répondre aux défis actuels et futurs, climatiques, technologiques, etc.

Dans ce contexte, comment toucher le plus grand nombre pour diffuser une culture du risque sur nos territoires à partir des nouvelles modalités d'apprentissage dont nous disposons ? Comment faire de la formation tout au long de la vie un levier de la résilience collective face aux risques majeurs ?

• Résumé de l'atelier

L'atelier « Formation aux risques majeurs tout au long de la vie » s'est déroulé en deux temps : une matinée de présentation de diverses formations, à la fois à destination des agents territoriaux et du grand public, suivie d'une après-midi à la Mairie de Basse-Pointe à la rencontre des « Cadets de la sécurité civile » et de la réserve communale de sécurité civile.

Les échanges ont permis aux participants de prendre connaissance des diverses formations offertes sur les territoires ultramarins dans le domaine des risques majeurs et de prendre conscience des enjeux que représente la formation des populations sur ces territoires : comment mieux impliquer les élus ? Comment parler de risques et de catastrophes aux jeunes publics ? Comment rendre ces sujets acceptables vis-à-vis du grand public ?

• Animateurs et participants

L'atelier était animé par la directrice régionale du CNFPT en Martinique, Arlette Pujar et la présidente de l'IFFO-RME, Sylvette Pierron. La présence de représentants des Rectorats, des CAUE et des CNFPT de La Réunion, la Guadeloupe et de la Guyane lors des échanges a permis de comparer les pratiques et de partager des solutions innovantes telles que l'Escape box « risques majeurs » du rectorat de la Martinique ou le cahier de formation « Paré pas paré » à la Réunion.

• Perspectives et propositions

L'un des principaux objectifs de cet atelier était de montrer aux participants la diversité des formations aux risques majeurs disponibles sur les territoires ultramarins. Les formations présentées étaient destinées aux fonctionnaires, aux publics scolaires et universitaires et au grand public.

Le CNFPT de Martinique a présenté son itinéraire manager des risques sur les territoires composé de plusieurs modules dont l'objectif est de former des cadres de la fonction publique capables de diffuser une culture du risque au sein de leur collectivité et d'appuyer les élus sur les aspects opérationnels de la gestion de crise. La formation de 24 jours couvre les différents aspects de la gestion des risques avec des visites de terrain aux Antilles-Guyane.

Intervention d'Arlette Pujar, Directrice régionale du CNFPT Martinique au Grand Carbet. Source : AFPCNT

Cette formation a été conçue par les délégations de l'espace de coopération interdélégations Antilles Guyane du CNFPT en lien avec Hodosia, établissement qui dispense des formations professionnelles en management des risques allant de quelques jours à 5 ans. Cet itinéraire sert de pré-requis aux auditeurs pour présenter le Diplôme Universitaire de conseiller en management des risques.

Plusieurs exemples de formation des publics scolaires et universitaires ont également été présentés par les intervenants. Pascal Saffache a présenté le Master Diagnostic Territorial et Gestion des espaces Insulaires (DGTEI) de l'Université des Antilles qui prépare les étudiants aux risques majeurs et au diagnostic territorial dans l'espace Caribéen.

En Martinique, le Rectorat a développé une formation ludique à destination des élèves délégués risques majeurs des établissements scolaires à partir de la conception d'une « Escape Box » sur les risques. A La Réunion, le Rectorat et la PIROI ont mis en œuvre depuis 2011 une série de modules sur les risques majeurs dans les programmes solaires des CM1, CM2 et 6ème.

Présentation de l'Escape box « risques majeurs » par Virginie Waloszek, Rectorat de la Martinique. Source : AFPCNT

Enfin, les participants ont pu découvrir une initiative des collèges de Basse-Pointe et de Sainte-Marie dont les responsables ont mis en place une réserve « jeunes » de sécurité civile : les « cadets de la sécurité civile ».

Créé à l'initiative du Ministère de l'Ecologie l'IFFO-RME est chargé de développer des formations nationales interministérielles et intercatégorielles afin de créer des réseaux de personnes ressources en territoire (enseignants, collectivités associations...) qui accompagneront les politiques locales. Ces formations proposées par le MTE sont accessibles gratuitement. L'IFFO-RME développe et accompagne par ailleurs des objets pédagogiques. Par ailleurs, l'Université Populaire de la Prévention organise chaque année en Martinique une série de conférences, de réunions de sensibilisation et d'exercices ouverts au grand public. Elle est également force de proposition pour développer des solutions innovantes de diffusion de la culture du risque sur le territoire, telles que la création d'un bulletin d'information sismique en marge du journal télévisé.

De haut en bas, classe des cadets de la sécurité civile du collège Sainte-Marie et réserve communale de sécurité civile de Basse-Pointe. Source : AFPCNT

Les différentes interventions de Basse-Pointe ont mis en exergue l'implication et le rôle des jeunes publics dans la formation aux risques majeurs et la diffusion d'une culture du risque. Par exemple, Virginie Waloszek (Rectorat de la Martinique) a insisté sur l'implication des lycéens dans l'organisation des exercices de gestion de crise et ajouté que ces derniers étaient plus motivés et intéressés que les enseignants lors de l'organisation de ces événements. Par ailleurs, l'engagement des jeunes cadets de la sécurité civile âgés de 12 à 14 ans et leur connaissance des risques inspire largement les bénévoles de la réserve communale de Basse-Pointe, créée récemment.

L'engagement et l'engouement des jeunes publics pour la résilience aux risques majeurs est essentiel au développement de la culture du risque dans les territoires ultramarins et l'Hexagone : par les échanges intergénérationnels, ces derniers participent à la sensibilisation d'une large part de la population.

Un autre public cible a fait l'objet d'échanges lors de l'atelier : les élus. En effet, plusieurs intervenants ont fait part de leur difficulté à associer les élus et en particulier les maires aux formations malgré leur obligation d'informer la population sur les risques majeurs. Plusieurs propositions pour rendre la formation plus accessible aux maires et faire prendre conscience aux élus de l'importance de la professionnalisation sur ces questions ont été formulé. Par exemple, la possibilité de s'appuyer sur les directeurs généraux des services pour diffuser la culture du risque au sein des collectivités ou d'élaborer des itinéraires de formation plus courts à destination des élus qui disposent généralement de peu de temps.

La question du lien entre les formateurs et la société civile ainsi que de l'acceptation de la formation et de la sensibilisation par les populations a également été posée. Albéric Marcelin (UPP) a notamment insisté sur l'importance du cadre dans lequel est réalisé cette sensibilisation. Il a donné l'exemple de l'organisation de concerts et de repas conviviaux dans les quartiers en marge de la réalisation d'exercices et de réunions d'information par l'UPP.

Les rectorats de la Réunion et de la Martinique ont quant à eux présenté des solutions ludiques pour traiter des risques majeurs avec les jeunes publics telles que l'utilisation de la mascotte « Timoun la tortue » dans les écoles réunionnaises ou « Vigilou le crabe » en Guadeloupe et la conception de l'Escape box « risques majeurs » en Martinique. Ces deux solutions répondent à l'enjeu des aspects psychologiques de la communication sur les risques, thématique anxiogène, auprès des jeunes publics.

Enfin, les différentes présentations ont mis l'accent sur l'importance des réseaux qui se construisent par la formation. Par exemple, les auditeurs des formations dispensées par l'IFFO-RME ou le CNFPT forment par la suite des réseaux locaux indispensables pour la diffusion de la culture du risque sur le territoire, dans les collectivités comme dans les représentations ministérielles ou les établissements scolaires.

Du fait de la similitude des problématiques qu'ils rencontrent en termes de risques et de résilience, la coopération entre les différents territoires ultramarins dans la mise en place de formations et de nouveaux cursus universitaires est essentielle. Les interventions des CNFPT (fonction publique territoriale) et des CAUE (architecture et urbanisme) de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique ainsi que de l'Université des Antilles (géographie, aménagement et urbanisme) témoignent de la complémentarité de ces différents organismes dans le développement de ces cursus pluridisciplinaires sur les risques. Aussi, a été proposée la création d'une formation diplômante du DU au Master Antilles-Guyane sur les risques majeurs, co-construite et portée par ces différents organismes.

Par ailleurs, si des exercices sont régulièrement réalisés dans les établissements scolaires, les entreprises et les collectivités, l'ensemble des établissements recevant du public devraient être concernés. Aussi, les participants à l'atelier ont proposé de rendre ces exercices plus réguliers et obligatoires, en instaurant des contrôles systématiques annuels dans ces différents établissements.

Enfin, toujours dans l'objectif d'améliorer les connaissances pratiques du grand public en gestion des catastrophes, l'idée d'un conditionnement des subventions versées aux associations à la formation des membres et bénévoles aux premiers secours a été émise. Cette mesure concernerait en particulier les subventions distribuées par les collectivités.

Séminaire
"Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"

Rendu des ateliers et pistes d'actions

Octobre 2022

Comité de rédaction : Céline Le Flour, Lauriane Belleterre, Bernard Guézo, Franck Brachet, Anne-Marie Levraut, Alain Chevallier, Florence Menez, Marie-Eugénie Louvounou, Sylvette Pierron, Audrey Pastel, Arlette Pujar, Gilles Brocard, Jean-Michel Villeval

Novembre 2023

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques
AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité